



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



47^e CONSEIL DIRECTEUR
58^e SESSION DU COMITÉ REGIONAL

Washington, D.C., ÉUA, 25-29 septembre 2006

RÉSOLUTION

CD47.R13

AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT FINANCIER

LE 47^e CONSEIL DIRECTEUR,

Ayant considéré la recommandation du Comité exécutif et les révisions proposées au Règlement financier, indiquées en Annexe I du Document CD47/24 ; et

Tenant en compte que les modifications reflètent les meilleures pratiques modernes et sont en concordance avec les révisions faites par l'Organisation mondiale de la Santé tel qu'approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé (Résolution WHA58.20),

DÉCIDE :

D'approuver les modifications au Règlement financier de l'Organisation panaméricaine de la Santé, indiquées en Annexe I du Document CD47/24.

(Neuvième réunion, 29 septembre 2006)